

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITES DE SELECTION
EN EQUIPE DE FRANCE EN
2024**

CYCLISME

VTT - DH





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques.

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire.

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début *	Date fin *	Jours	Pays
1	Coupe du Monde VTT DH #1 à Fort William	02/05/2024	05/05/2024	4	Ecosse
2	Stage Relève - Préparation saison 2024	08/05/2024	12/05/2024	4	France
3	Coupe du Monde VTT DH #2 à Bielsko-Biala	16/05/2024	19/05/2024	4	Pologne
4	Coupe du Monde VTT DH #3 à Leogang	05/06/2024	08/06/2024	4	Autriche
5	Coupe du Monde VTT DH #4 à Val di Sole	12/06/2024	15/06/2024	4	Italie
6	Coupe du Monde VTT DH #6 en Haute-Savoie	03/07/2024	06/07/2024	4	France
7	Championnat d'Europe VTT DH à Champéry	08/08/2024	11/08/2024	3	Suisse
8	Championnat du Monde VTT à Vallnord	27/08/2024	31/08/2024	5	Andorre
9	Coupe du Monde VTT DH #5 à Loudenvielle	04/09/2024	07/09/2024	4	France
10	Coupe du Monde VTT DH #7 à Mt St Anne	02/10/2024	06/10/2024	4	Canada
11	Stage National de formation Minimes/Cadets	19/10/2024	23/10/2024	5	France

**Hors trajets*



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Stages

Stage relève préparation saison 2024

Super Besse (63) – 08 au 12 mai 2024

⇒ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Les sportifs nés dans les années 2006 à 2009 ayant les résultats et le profil de performance 2023 et 2024.

Stage relève

Super Besse (63) – 19 au 23 octobre 2024

⇒ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Les sportifs nés dans les années 2007 à 2011 ayant les résultats et le profil de performance.

Compétitions



Championnat d'Europe

Champéry (Suisse) – 8 au 11 août 2024

➔ Participation :

La FFC sera présente avec un staff technique pour accompagner une sélection de pilotes minimes et cadets, junior, femmes et hommes.

Les déplacements et l'hébergements seront à la charge des participants.

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs jeunes :

Les pilotes femmes et hommes nés dans les années 2006 à 2010 ayant fait un top 3 en Coupe de France précédent le Championnat d'Europe dans leur catégorie d'âge.

Les sportifs nés dans les années 2006 à 2007 ayant fait un top 8 sur les manches de Coupe du Monde 2024.

➔ Critères de sélection des sportifs jeunes :

Parmi les sélectionnables, les meilleurs pilotes seront sélectionnés au regard des résultats, de leur profil de performance.

Dates d'annonce de la sélection : Le 10 juillet 2024.



Manches de Coupe du Monde junior

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les pilotes répondant aux critères suivants :

- Les pilotes n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les pilotes ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année en cours et n-1.
- Les pilotes juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression.

➤ Critères de sélection des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés parmi les sélectionnables, les pilotes ayant fait une demande de candidature (<https://structures.ffc.fr/sportifs-haut-niveau-selection-equipes-de-france/candidature-vtt/>) et présentant les meilleures performances et potentiel de progression sur 2024, en fonction des quotas attribués à la France.

Manches de Coupe du Monde Elite

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les pilotes répondant aux critères suivants :

- Les pilotes n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les pilotes ayant marqué des points UCI au cours des années N et N-1.

➤ Critères de sélection des athlètes titulaires et remplaçants :

Sont sélectionnés parmi les sélectionnables, les pilotes ayant fait une demande de candidature (<https://structures.ffc.fr/sportifs-haut-niveau-selection-equipes-de-france/candidature-vtt/>) et présentant les meilleures performances sur 2024, en fonction des quotas attribués à la France (3 pilotes).



Championnats du Monde DH

Du 27 au 31 aout 2024

Vallnord-Pal Arinsal – ANDORRE

🔗 Elites Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 5 des championnats du Monde Elite (année N-1), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 du classement général de la coupe du monde (année N-1), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 d'une manche de coupe du monde (année N-1), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 3 du Championnat d'Europe (année en cours), top 5 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 d'une étape de coupe du monde (année en cours), (manche 1 à 7), Top 10 pour les U23.
- Être Top 5 du classement de la coupe du monde (année en cours), au moment de la sélection, top 10 pour les U23.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnées en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2024.

Sont sélectionnées sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2024, non retenues en Equipe de France.

Quotas France = 7 élites femmes

Dates d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2024, à l'issue de la manche de World Series en Haute-Savoie

Ajustement possible le 12 Août 2024, à l'issue du Championnat d'Europe à Champéry (Suisse).

➔ Elite Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 10 des championnats du Monde Elite (année N-1), Top 20 pour les U23.
- Avoir terminé Top 8 du classement général de la coupe du monde (année N-1), Top 16 pour les U23.
- Avoir terminé Top 8 d'une manche de coupe du monde (année N-1), top 16 pour les U23.
- Avoir terminé Top 5 du Championnat d'Europe (année en cours), top 10 pour les U23.
- Avoir terminé Top 12 d'une manche de coupe du monde (année en cours), Top 22 pour les U23.
- Être Top 12 du classement de la coupe du monde (année en cours) au moment de la sélection, Top 22 pour les U23.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Sont sélectionnés en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2024.

Sont sélectionnés sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2024, non retenus en Equipe de France.

Quotas France = 7 élites hommes

Dates d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2024, à l'issue de la manche de World Series en Haute-Savoie

Ajustement possible le 12 Août 2024, à l'issue du Championnat d'Europe à Champéry (Suisse).

➔ Juniors Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 5 du championnat du Monde (année N-1).
- Avoir terminé Top 5 du championnat d'Europe (année en cours).
- Avoir terminé Top 5 d'une manche de la Coupe du Monde Juniors (année en cours).

NOTA : *La participation aux épreuves de Coupe du Monde Juniors n'est pas libre : seules les pilotes appartenant aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT DH (quota de 6 sur les manches étrangères et 12 en France) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison N-1 et du début de la saison en cours.*

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs pilotes après observation des épreuves citées ci-dessus.

Voir page 5 : Manche de Coupe du Monde Junior

Sont sélectionnées en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2024.

Sont sélectionnées sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2024, non retenues en Equipe de France.

Quotas France = 7 juniors femmes

Date d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2024, à l'issue de la manche de World Series en Haute-Savoie

Ajustement possible le 12 Août 2024, à l'issue du Championnat d'Europe à Champéry (Suisse).

➔ Juniors Hommes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé Top 10 du championnat du Monde (année N-1).
- Avoir terminé Top 5 du championnat d'Europe (année en cours).
- Avoir terminé Top 8 (pour les Juniors 2) ou Top 16 (pour les Juniors 1) sur les manches de la Coupe du Monde Juniors (année en cours).

NOTA : *La participation aux épreuves de Coupe du Monde Juniors n'est pas libre : seuls les pilotes appartenant aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l'équipe de France VTT DH (quota de 6 sur les manches étrangères et 12 en France) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison N-1 et du début de la saison en cours.*

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs pilotes après observation des épreuves citées ci-dessus.

CF voir page 5 ; Manche de Coupe du Monde Junior

Sont sélectionnés en Equipe de France :

Les athlètes ayant réalisé les meilleures performances sur la saison 2024.

Sont sélectionnés sur les quotas nationaux :

Les athlètes ayant réalisé de bonnes performances internationales sur la saison 2024, non retenus en Equipe de France.

Quotas France = 7 juniors hommes

Date d'annonce de la sélection :

Le 10 juillet 2024, à l'issue de la manche de World Series en Haute-Savoie

Ajustement possible le 12 Août 2024, à l'issue du Championnat d'Europe à Champéry (Suisse).



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE Email: e.lapierre@ffc.fr ☎: +33 (0)181880931

Responsable National de la discipline

- Emmanuel HUBER – Conseiller Technique National
- Sandrine GUIRRONNET – Manager de la filière VTT

Diffusion des Sélections en Equipe de France

<https://velo.ffc.fr/>

Haut Niveau

Equipe de France

Date	Discipline	Intitulé	Ville/pays	Sélection
19/11	Cyclo-cross	Coupe du Monde	Troyes (FRA)	voir la sélection

RETOUR EQUIPE DE FRANCE